

## INFORMATIONS IMPORTANTES

Générale de la revue sur glace : 12 avril 2024 (18h)  
Revue sur glace : 13 avril 2024 (19h) et 14 avril 2024 (13h)

### COSTUMES :

L'essayage de costumes se tiendra le jeudi 11 avril 2024. **Veillez arriver 15 minutes avant l'heure prévue.** Notez bien que les pratiques sur glace ont lieu comme à l'habitude.

### IN THE END :

- Legging noir, chandail noir manche longue ajusté

### TOUS LES PATINEURS DOIVENT AVOIR UNE PAIRE DE COLLANT BEIGE.

L'essayage des costumes se tiendra dans les chambres. Aucune nourriture et breuvage ne sera toléré dans les chambres. Un seul parent par enfant sera accepté dans les chambres. La prise des photos de groupe et la prise des photos individuelles (la photo individuelle est facultative) se tiendront dans la **Chambre 3** de l'aréna, **le jeudi 11 avril 2024**, comme suit :

Heure	Catégorie	Numéro	CHAMBRE
16 h 45 à 17 h 15	Photos individuelles	<b>Solistes</b>	
17 h 15 à 17 h 35	PP2	<b>LES MINIONS</b> (Mary-Claire) photo groupe et ensuite individuelle	<b>5</b>
17 h 35 à 18 h 00	Junior (Sofia St-Germain sur glace jusqu' à 17h45)	<b>LES TIKTOKEUSES</b> (Noémie) photo de groupe et ensuite individuelle	<b>4</b>
18 h 00 à 18 h 30	PP1	<b>MARIO BROSS</b> (Noémie) photo groupe et ensuite individuelle	<b>6</b>
18 h 30 à 18 h 55	Inter	<b>LES BOTTES</b> (Daniel) photo de groupe et ensuite individuelle	<b>7</b>
18 h 55 à 19 h 20	Senior	<b>QUEEN OF THE NIGHT</b> (Jennifer) photo de groupe et ensuite individuelle	<b>7</b>
19 h 20 à 19 h 45	Extension Star	<b>BETTER PLACE</b> (Marie-Annick) photo de groupe et ensuite individuelle	<b>4</b>
19 h 45 à 20 h 10	Junior/Inter/Senior	<b>LA PETITE SIRÈNE</b> (Marie et Jenny) photo de groupe et ensuite individuelle	<b>4 et 7</b>
20 h 10 à 20 h 35	Inter/senior	<b>IN THE END</b> (Marie-Annick) photo de groupe et ensuite individuelle	<b>7</b>
20 h 35 à 21 h 00	Photos individuelles	<b>Solistes</b>	

**NB : L'horaire doit être obligatoirement respecté et les costumes ne peuvent pas sortir de l'aréna après la séance de photos. Veillez arriver 15 minutes avant l'heure indiquée pour la photo.**

## **PHOTOS DE GROUPE ET INDIVIDUELLE :**

Cette année, le club a recours au service de Marie-Ève Deschênes photographe.

Des photos de groupe seront prises lors de l'essayage des costumes le **JEUDI 11 AVRIL 2024**.

Seuls les patineurs qui désirent acheter des photos individuelles seront photographiés lors de la séance photo. Si vous désirez faire photographier votre enfant (photo individuelle), veuillez svp compléter le contrat Photos de groupe ou individuelle et l'apporter lors de la prise de photos.

Des copies du contrat seront disponibles, en cas d'oubli.

## **PHOTOS EN ACTION :**

Pour les patineurs effectuant un solo/duo ou quatuor, si vous désirez des photos en action, veuillez svp compléter le contrat ci-joint. Vous avez le choix entre 2 forfaits – forfait de base et le forfait la totale.

Pour les patineuses effectuant 2 solos et qui désirent être photographiées en action lors des 2 représentations, vous devrez payer les frais de 2 forfaits.

Le **contrat de la photographe complété** ainsi que le paiement en **ARGENT**  
doivent être remis à Jenny Bédard

au plus tard le JEUDI 11 AVRIL 2024.

# PROPOSITION PHOTOS GALA JOLIETTE 2024

## PHOTOS EN ACTION (SOLOS / TRIOS / QUATUORS)

Présence de la photographe aux deux représentations

Tous les prix incluent les taxes.

### FORFAIT DE BASE

- **35 \$** : 10 meilleures photos (sélection de la photographe), photos numériques retouchées en haute résolution

### FORFAIT LA TOTALE

- **45 \$** : toutes les photos de qualité (sélection de la photographe), photos numériques retouchées en haute résolution



## PHOTOS DE GROUPE ET PORTRAITS

### PHOTOS DE GROUPE

- **5 \$ par photo de groupe numérique retouchée** en haute résolution
- Gratuite pour les patineurs ayant commandé une photo individuelle

### PORTRAITS INDIVIDUELS

- **20 \$** : une photo numérique retouchée en haute résolution
- **12 \$** : photo.s supplémentaire.s
- **Photo de groupe gratuite** à l'achat d'au moins une photo individuelle
- Sélection des photos désirées sur une plateforme en ligne
  - À noter : les photos de la galerie de sélections sont non retouchées et protégées d'un filigrane. Il est interdit de télécharger ou de conserver ces photos (p.ex. capture d'écran ou photo avec un autre appareil).
- Facture individuelle acheminée par courriel suite à la sélection, payable par virement Interac
- Les parents ont la liberté de faire imprimer les photos eux-mêmes ou de les commander auprès de la photographe (prix variable à déterminer selon le format).



  
**MARIE-ÈVE DESCHÊNES**  
PHOTOGRAPHE

 [www.marieevedeschenes.ca](http://www.marieevedeschenes.ca)

 [marieeve\\_deschenes\\_photographe](https://www.instagram.com/marieeve_deschenes_photographe)

 [marieevedeschenes@gmail.com](mailto:marieevedeschenes@gmail.com)

 (438) 499-6684



Samedi

Dimanche

**CONTRAT DE PHOTOGRAPHIE**

**En action**



**PHOTOGRAPHE**  
 Marie-Ève Deschênes  
 marieevedeschenes@gmail.com  
 (438) 499-6684  
 Laval, Québec, Canada

**CLIENTE**  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Courriel : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Joliette, Québec, Canada

\* Le féminin est utilisé tout au long du document par souci d'inclusion.

**DÉTAILS DE LA SÉANCE |**

13 et 14 avril 2024, Joliette

Photos en action : **cocher ou surligner l'option choisie**

Forfait de base, 35 \$ : **10 meilleures photos** (sélection de la photographe), photos **numériques retouchées** en haute résolution

Forfait la totale, 45 \$ : **toutes les photos de qualité** (sélection de la photographe), photos **numériques retouchées** en haute résolution

**1. DÉFINITION**

Cet accord est conclu entre Marie-Ève Deschênes, photographe, et la cliente (**nom**) \_\_\_\_\_ . Par la suite, le terme "photographies" désigne tout matériel photographique créé et/ou fourni par la photographe, y compris, mais sans s'y limiter, les impressions, les fichiers numériques et les documents électroniques ou numérisés, qu'ils soient originaux ou modifiés.

**2. DROITS D'UTILISATION ET PROPRIÉTÉ DES IMAGES**

Toutes les photographies et leurs droits d'auteur reliés demeurent la propriété exclusive de la photographe. Les photographies peuvent donc être utilisées comme portfolio et être publiées sur le site web de la photographe et les réseaux sociaux. Les photos peuvent être utilisées par la cliente pour usage personnel seulement et ne peuvent être utilisées pour usage commercial. La



cliente a la liberté de faire imprimer les photos elle-même ou de les commander auprès de la photographe (prix variable à déterminer selon le format).

### **3. INTÉGRITÉ PHOTOGRAPHIQUE**

Un grand soin est porté afin de fournir à la cliente des photographies de haute qualité. Par conséquent, il est interdit d'utiliser des filtres Instagram/Facebook ou tout autre type de "filtres" pour modifier les images lorsqu'elles sont publiées sur les réseaux sociaux. Pour des raisons éthiques, aucune retouche corporelle intense ne sera effectuée (seules les imperfections temporaires, par exemple les rougeurs, peuvent être retouchées).

### **4. PAIEMENT**

L'entièreté de la facture doit être payée à la signature du contrat afin de céder la prise de photos pour le solo/trio/quatuor de la patineuse. Celle-ci est payable au CPA Joliette.

### **5. ANNULATION ET REMBOURSEMENT**

En cas d'annulation par la cliente avant le début du spectacle (une heure avant le début officiel de la représentation respective), 75 % du coût total sera remboursé. La photographe devra en être avisée clairement, sans quoi le remboursement ne pourra être effectué. Aucun remboursement ne sera effectué en deçà du délai d'une heure avant le début officiel de la représentation respective ou après le spectacle. Cependant, dans des circonstances exceptionnelles et justifiées, la photographe se réserve le droit de considérer des arrangements alternatifs, tels qu'un remboursement partiel.

### **6. DÉLAI DE REMISE DE LA GALERIE**

La photographe livrera la galerie numérique dans un délai de 30 jours, à moins de situations exceptionnelles qui pourraient engendrer un certain délai supplémentaire. Dans cette éventualité, la cliente en serait avisée.

### **7. ARCHIVE DES FICHIERS DIGITAUX**

Bien que la photographe puisse choisir d'archiver certaines ou toutes ses photographies, il incombe à la cliente de stocker correctement les fichiers numériques. La photographe ne peut garantir la disponibilité des photographies sur la galerie en ligne au-delà de 30 jours après la livraison des images. Des frais de recherche et d'envoi peuvent être nécessaires si la cliente demande une nouvelle copie des photographies.

### **8. ACCORD**

La cliente ne peut pas céder ou transférer cet accord ou les droits qui y sont mentionnés. La facture reflétera les autorisations verbales concernant les frais et les dépenses qui n'ont pas pu être confirmées par écrit, à la fin de la séance. En plus des accords verbaux et écrits, la possession et l'utilisation de toute photographie par la cliente constituent l'acceptation des termes susmentionnés. Cet accord sera considéré comme un contrat régi par les lois du Canada et de la

province de Québec, et toutes les intentions seront interprétées conformément à ces lois. Les parties conviennent d'élire domicile dans le district judiciaire de Québec pour ce contrat.

## LU ET ACCEPTÉ

MARIE-ÈVE DECHÊNES

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

(NOM DE LA CLIENTE) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_



MARIE-ÈVE DESCHÊNES  
P H O T O G R A P H E

CONTRAT DE PHOTOGRAPHIE

Groupe et individuelle



**PHOTOGRAPHE**

Marie-Ève Deschênes  
marieevedeschenes@gmail.com  
(438) 499-6684  
Laval, Québec, Canada

**CLIENTE**

Nom : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Joliette, Québec, Canada

\* Le féminin est utilisé tout au long du document par souci d'inclusion.

**DÉTAILS DE LA SÉANCE**

11 avril 2024, Joliette

Photos de groupe :

- 5 \$ : par photo de groupe numérique retouchée en haute résolution
- Gratuite pour les patineurs ayant commandé une photo individuelle

Photos individuelles

- 20 \$ : une photo numérique retouchée en haute résolution
- 12 \$ : photo.s supplémentaire.s

**1. DÉFINITION**

Cet accord est conclu entre Marie-Ève Deschênes, photographe, et la cliente (nom) \_\_\_\_\_ . Par la suite, le terme "photographies" désigne tout matériel photographique créé et/ou fourni par la photographe, y compris, mais sans s'y limiter, les impressions, les fichiers numériques et les documents électroniques ou numérisés, qu'ils soient originaux ou modifiés.

**2. DROITS D'UTILISATION ET PROPRIÉTÉ DES IMAGES**

Toutes les photographies et leurs droits d'auteur reliés demeurent la propriété exclusive de la photographe. Les photographies peuvent donc être utilisées comme portfolio et être publiées sur le site web de la photographe et les réseaux sociaux. Les photos peuvent être utilisées par la cliente pour usage personnel seulement et ne peuvent être utilisées pour usage commercial. La cliente a la liberté de faire imprimer les photos elle-même ou de les commander auprès de la photographe (prix variable à déterminer selon le format).



### **3. INTÉGRITÉ PHOTOGRAPHIQUE**

Un grand soin est porté afin de fournir à la cliente des photographies de haute qualité. Par conséquent, il est interdit d'utiliser des filtres Instagram/Facebook ou tout autre type de "filtres" pour modifier les images lorsqu'elles sont publiées sur les réseaux sociaux. Pour des raisons éthiques, aucune retouche corporelle intense ne sera effectuée (seules les imperfections temporaires, par exemple les rougeurs, peuvent être retouchées).

### **4. PAIEMENT**

La facture sera remise suite à la sélection des photos et reflétera le nombre de photos choisies selon les prix indiqués en première page de ce contrat. Celle-ci est payable dans un délai maximal de 5 jours après la sélection des photos. La mise en ligne de la galerie finale est conditionnelle au paiement de la facture en totalité.

### **5. REMBOURSEMENT**

Aucun remboursement ne sera effectué suite au paiement de la facture. Cependant, dans des circonstances exceptionnelles et justifiées, la photographe se réserve le droit de considérer des arrangements alternatifs, tels qu'un remboursement partiel.

### **6. REMISE DE LA GALERIE**

La photographe livrera la galerie de sélection dans un délai maximal de 5 jours suivant la séance. La cliente pourra ensuite faire la sélection de.s photo.s désirée.s. La galerie de sélection sera disponible pour un maximum de 30 jours. Dans le cas où la cliente n'aurait pas sélectionné ses photos dans ce délai, la photographe fera elle-même la sélection d'une photo.

Il est à noter que la photographe sera hors du pays du 24 avril au 9 mai 2024. La cliente a donc jusqu'au 18 avril 2024 pour faire la sélection et payer la facture si elle désire recevoir la galerie finale avant le départ de la photographe. Dans le cas où la cliente paie la facture après le 18 avril, la galerie finale sera remise au retour de la photographe, au maximum le 17 mai 2024. Dans le cas de situations exceptionnelles pouvant engendrer un certain délai supplémentaire, la cliente en serait avisée.

\* À noter : les photos de la galerie de sélection sont non retouchées et protégées d'un filigrane. Il est strictement interdit de télécharger ou conserver ces photos (p.ex. capture d'écran ou photo avec autre appareil). Merci à l'avance de votre respect envers mon travail!

### **7. ARCHIVE DES FICHIERS DIGITAUX**

Bien que la photographe puisse choisir d'archiver certaines ou toutes ses photographies, il incombe à la cliente de stocker correctement les fichiers numériques. La photographe ne peut garantir la disponibilité des photographies sur la galerie en ligne au-delà de 30 jours après la livraison des images. Des frais de recherche et d'envoi peuvent être nécessaires si la cliente demande une nouvelle copie des photographies.

## 8. ACCORD

La cliente ne peut pas céder ou transférer cet accord ou les droits qui y sont mentionnés. La facture reflétera les autorisations verbales concernant les frais et les dépenses qui n'ont pas pu être confirmées par écrit, à la fin de la séance. En plus des accords verbaux et écrits, la possession et l'utilisation de toute photographie par la cliente constituent l'acceptation des termes susmentionnés. Cet accord sera considéré comme un contrat régi par les lois du Canada et de la province de Québec, et toutes les intentions seront interprétées conformément à ces lois. Les parties conviennent d'élire domicile dans le district judiciaire de Québec pour ce contrat.

### LU ET ACCEPTÉ

MARIE-ÈVE DECHÊNES

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

(NOM DE LA CLIENTE) : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## VIDÉO

Un vidéo des deux représentations du spectacle vous est offert au coût de **35 \$**.

Les vidéos vous seront envoyés via courriel sous un lien internet (WeTransfert) quelques jours après les représentations du spectacle.

\*\*\* Prendre note que le lien du vidéo est non transférable (protégé)\*\*\*

La date limite pour commander les vidéos :

**Jeudi, le 11 avril 2024**

auprès de Jenny Bédard

Veillez remettre le bon de commande ainsi que le paiement par **chèque** au nom du CPA Les Étoiles d'Argents.

---

Bon de commande **VIDÉO**  
Spectacle de fin d'année 2023-2024



Nom : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_

Chèque émis au montant de **35.00 \$** au nom du CPA Les Étoiles d'Argents : OUI  NON

---

# **RÉPÉTITION GÉNÉRALE : Vendredi le 12 avril 2024 à 18 h 00.**

**Veillez arriver minimalement 30 minutes avant l'heure prévue.:**

**18 h 00**      **BETTER PLACE (Extension Star)**

**18 h 10**      **Solistes PP**

Izalie Trudel  
Olivia St-Germain  
Élody Collard-Houle  
Zoé Melançon  
Emma Hinse-Panfili

**18 h 20**      **PP1 MARIO BROSS**

NB : Après la pratique générale du numéro, les patineurs et patineuses du PP1 peuvent quitter.

**18 h 35**      **PP2 : LES MINIONS**

NB : Après la pratique générale du numéro, les patineurs et patineuses du PP2 peuvent quitter.

**18 h 50**      **INTER/SENIOR : IN THE END**

**19 h 00**      **JUNIOR : LES TIKTOKEUSES**

**19 h 10**      **GLACE**

**19 h 25**      **INTER : LES BOTTES SONT FAITES POUR MARCHER**

**19 h 45**      **JUNIOR/INTER/SENIOR: LA PETITE SIRÈNE (X2)**

SOLISTE 1: ALEXIA HÉROUX  
SOLISTE 1: MAEVA CANTIN

**20 H 05**      **SENIOR: QUEEN OF THE NIGHT**

**20 h 15**      **FIN DE LA PRATIQUE GÉNÉRALE**

## **INFORMATIONS DIVERSES**

- Tous les patineurs doivent avoir des patins aiguisés avant jeudi le 11 avril 2024.
- Les patineurs et patineuses ne doivent porter aucun bijou.
- Les jouets et les jeux personnels sont autorisés. Par contre, ils ne doivent pas être trop gros, ni avec plusieurs morceaux. Le club n'est pas responsable pour les bris, perte ou vol.
- S'assurer que les patineurs et les patineuses aient des vêtements chauds, des souliers ou des bottes car ils devront s'asseoir dans les estrades durant le spectacle. Prévoir également des vêtements de rechange (sous-vêtement et pantalons pour les imprévus). Ne pas venir à l'aréna uniquement chaussé de leurs patins. **Après la générale, vous devez laisser obligatoirement vos patins dans les chambres, elles seront toutes barrées après le départ des patineurs.**

- **NB : LES PARENTS N'AURONT PAS ACCÈS AUX CHAMBRES NI AUX GRADINS RÉSERVÉS AUX PATINEURS DURANT LE SPECTACLE.**

Des bénévoles ont été assignés pour prendre soin de tous les patineurs. De plus, vos enfants ne peuvent pas aller s'asseoir avec vous durant le spectacle; ils seront assis avec les bénévoles dans les estrades prévues pour eux.

- **IL EST DÉFENDU** d'apporter de la nourriture ou des breuvages aux patineurs **durant la générale et durant le spectacle.** Des collations sont prévues pour eux durant l'entracte. Il est donc important que votre enfant ait mangé avant d'arriver à l'aréna.
- Le restaurant de l'aréna sera ouvert durant la fin de semaine du spectacle (argent comptant seulement).
- **TOUS LES PATINEURS ET PATINEUSES DOIVENT DEMEURER DANS LEUR CHAMBRE DURANT L'ENTRACTE.**
- Après la répétition générale et après la représentation du samedi et du dimanche, nous vous demandons de remettre chaque costume sur le support et sur le crochet qui sera identifié au nom de chaque patineur. Les accessoires (s'il y en a) devront également être remis dans le sac fourni à cette fin.
- Pour des raisons de sécurité, il vous est demandé de remettre fleurs et cadeaux aux patineurs **uniquement après le spectacle et non sur le bord de la patinoire.** Il y aura un kiosque de fleurs, Kiosques-O-Pluriel, à l'entrée.
- **Il est interdit de filmer ou de prendre des photos** lors du spectacle pour la sécurité des patineurs.
- Toutes les patineuses et patineurs reviennent sur la glace à la fin de chaque représentation.
- Il sera possible pour les patineuses et patineurs de « **MARIO BROSS (PP1) et LES MINIONS (PP2)** » de pouvoir quitter à l'entracte, et ce, **le samedi seulement.** Vous devez remettre le coupon réponse le plus tôt possible au local du club, avant le jeudi 11 avril 2024. **Sans ce coupon-réponse, les enfants ne pourront quitter à l'entracte.** Il est bien entendu que si l'enfant quitte à l'entracte, **ce n'est pas pour aller s'asseoir dans les estrades avec les parents, mais bien quitter l'aréna.** De plus, il faut comprendre également que si l'enfant quitte à l'entracte, il ne sera pas de la finale du spectacle du samedi soir.

**NB : DIMANCHE, AUCUN PATINEUR NE PEUT QUITTER AVANT LA FIN DU SPECTACLE.**

## **HORAIRE DES REPRÉSENTATIONS :**

Samedi 13 avril 2024 – 19 h 00 : Arrivée des patineurs et bénévoles à 18 h 00

- La glace sera disponible de 18 h 00 à 18 h 30 pour les solistes du samedi seulement.

Dimanche 14 avril 2024 – 13 h 00 : Arrivée des patineurs et bénévoles à 12 h 00

- La glace sera disponible de 12 h 00 à 12 h 30 pour les solistes du dimanche seulement.

➤ Nous demandons à tous les patineurs et patineuses de bien vouloir être dans leur chambre respective et ce, **30 minutes avant chaque représentation.**

## ***Horaire générale solos – SAMEDI 13 AVRIL 2024***

**Arrivée à 12h30 pour les patineurs suivants :**

**Pratique de 13h00 à 13h10, générale de 13h10 à 13h30 :**

Gabrielle Drolet, Laurence Ferron, Mya Lépine, Sarah Poisson

Sofia Maté et Rosabelle Provost

Sabrina Malo, Béatrice Desfossés et Monica Gosselin

Lydia Laporte et Rosemary Roussin-Gélinas

**Arrivée à 13h00 pour les patineurs suivants :**

**Pratique de 13h30 à 13h40, générale de 13h40 à 14h00 :**

Mya Paquin

Béatrice Pelland

Sara-Ève Paré

Ana Isabella Restrepo

Laurie-Ann Paré

Zia Desjardins-Lasalle

Pénélope Malo

**Arrivée à 13h30 pour les patineurs suivants :**

**Pratique de 14h00 à 14h10, générale de 14h10 à 14h30 :**

Sofia St-Germain

Alyson Guay

Sofia Beaudry

Angélique Roussin

Julianne Charbonneau

Lily-Jeanne Boily

Jenny Bédard

**Arrivée à 14h00 pour les patineurs suivants :**

**Pratique de 14h30 à 14h40, générale de 14h40 à 15h00 :**

Laurence Lacroix

Eve-Marie Perreault

Kelly-Ann Grégoire

Justine Veillette

Alexandra Malo

Zoé L'Espérance

Anabel St-Jacques